

Heritage d un frere decede il y a 4 ans

Par yolande100295, le 12/07/2015 à 14:51

bonjour voila je vien d apprendre que mon frere et decede depuis 4 ans en faisant des recherche la personne qui c est occupe de son enterrement a signaler a la mairie quil n ave pas de famille et la mairie n a fe aucune recherche or il a une maison qui appartenet a mes parent il a regle 2 personne sur cette maison mais moi non or ma belle soeur vien de mapprendre quil lui a fait une lettre comme quoi elle herite de la maison que dois je faire merci cordialement

Par domat, le 12/07/2015 à 14:55

Bjr,

si votre frère décédé possédait une maison à son nom, le recours à un notaire est nécessaire dans le cadre de la succession pour faire la mutation immobilière, afin de mettre la maison aux noms des héritiers.

par contre votre phrase n'est pas claire quand vous écrivez

" il a une maison qui appartenet a mes parent ", à qui appartient cette maison ? cdt

Par yolande100295, le 12/07/2015 à 17:20

a mes parent mais mes freres et soeur on lui a vendu mais il nous a pas payer a moi et 1 frere

Par yolande100295, le 12/07/2015 à 17:22

ma belle soeur a t elle le droit heriter

Par yolande100295, le 12/07/2015 à 17:26

la maison et a mon frere decede

Par domat, le 12/07/2015 à 17:34

si la maison appartient à votre frère par acte notarié et que sa succession n'a pas été faite donc pas de mutation immobilière faite au fichier immobilier, la maison est toujours au nom de votre frère.

il faut donc saisir un notaire pour faire la déclaration de succession...

si votre belle soeur était l'épouse de votre frère, il avait donc de la famille et hérite de son mari. j'avoue que vos explications sont un peu confuses!

Par yolande100295, le 12/07/2015 à 17:47

non il ete pas marie elle vit avec mon autre frere

Par yolande100295, le 12/07/2015 à 17:49

c est une amie qui a declare quil avait pas de famille

Par yolande100295, le 12/07/2015 à 17:55

son amie qui a declare quil avait pas de famille serait sur le testament aussi